

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL
PAR LE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL

Ottawa, Ontario
Du 21 au 23 septembre 2010

Conscœurs et confrères,

Comme le savent très bien les membres du SCFP, le niveau d'activité de l'été qui vient de se terminer a été très élevé. Nous continuons à relever différents défis dans les négociations, avec les gouvernements provinciaux qui amorcent chacun leur propre version des restrictions salariales dans la foulée de la récession de l'année dernière. Comme toujours, le SCFP riposte avec aplomb. Les travailleurs du secteur public ne sont certainement pas responsables de la récession et ce n'est pas en sabrant dans les services publics et en coupant l'herbe sous le pied des travailleurs que nous prendrons le chemin de la reprise.

Notre force et notre solidarité ont permis à nos membres de négocier de bonnes hausses de salaires au Nouveau-Brunswick et au Québec dans le contexte des compressions annoncées par les gouvernements. En Saskatchewan, les travailleuses et travailleurs de la santé de toute la province viennent de ratifier une entente qui protège les droits d'ancienneté au chapitre des mises à pied, prévoit de meilleures primes d'équipes et accorde la pleine rétroactivité pour le taux salarial des membres (incluant les retraités et celles et ceux qui ont été mis à pied). Cette entente arrive après deux années de difficiles négociations, rendues encore plus ardues par la loi sur les services essentiels adoptée par le gouvernement de la Saskatchewan en vertu de laquelle plus de 80 pour cent des travailleuses et travailleurs de la santé membres du SCFP sont essentiels et n'ont donc pas le droit de grève.

Nos succès dans ces situations sont de bon augure pour les luttes que livrent présentement nos membres en Ontario, où le gouvernement nous a invités à participer à un « processus de consultation » tout en annonçant qu'il n'y aurait aucune hausse de rémunération au cours des deux prochaines années. Bien entendu, nous contestons la légitimité de ce processus de consultation. En effet, le gouvernement a déjà clairement déterminé les mesures qu'il comptait prendre à cet égard. De notre côté, une chose est sûre et certaine : nous ne permettrons aucune ingérence dans notre droit à la négociation collective.

Les mêmes luttes ont lieu partout au pays. Qu'il s'agisse des menaces accrues de privatisation comme en Colombie-Britannique ou du très difficile climat de négociation dans beaucoup d'autres provinces et secteurs, nous sommes prêts à riposter pour protéger nos droits, nos emplois et nos services publics. Et notre Caisse de défense montre bien que les membres du SCFP ne se laissent pas faire. Vous verrez plus loin le rapport sur le deuxième trimestre de la Caisse de défense qui révèle que le Conseil a approuvé des campagnes à frais partagés totalisant plus de 80 pour cent de l'allocation annuelle. Et à la présente réunion, le Conseil exécutif national sera invité à approuver 16 autres campagnes à frais partagés, ce qui nous amènera tout près de notre budget annuel de 2,3 millions de dollars ne laissant qu'un surplus de 90 000 \$ pour le reste de l'année. Les sections locales poursuivent leur lutte contre la privatisation grâce à notre programme de campagnes à frais partagés et d'appui aux négociations.

Dans l'ensemble, nos finances restent solides, malgré le difficile climat de négociation. Comme je vous le disais en décembre et encore en juin, notre flux de revenus a subi les effets de la récession et des attaques contre le secteur public qui ont suivi. Le résultat du premier trimestre qui vous a été présenté en juin montrait que nos revenus étaient inférieurs au budget de près de 1 million de dollars.

Toutefois, dans nos discussions budgétaires de 2010, nous avons prévu ce ralentissement dans la croissance des revenus. Maintenant, notre résultat du deuxième trimestre montre que nous respectons les grandes lignes de notre budget. Pour le deuxième trimestre, notre budget prévoyait un déficit de 1,6 million de dollars, qui se terminera par un équilibre d'ici la fin de l'exercice. Nous terminons le deuxième trimestre par un déficit beaucoup moindre que prévu, à un peu moins de 5 000 \$. Ce résultat montre deux importants facteurs dans notre budget. Le premier, c'est que le flux des revenus correspondra à nos prévisions pour l'exercice, car il a légèrement augmenté par rapport au premier trimestre. Le deuxième facteur a trait aux dépenses. Les montants consacrés aux postes importants comme la lutte à la privatisation et le renforcement des divisions provinciales tendent à être dépensés au cours de la deuxième moitié de notre exercice. Par conséquent, nos dépenses demeurent bien inférieures au budget. On peut ajouter à cela le fait que le bilan montre que les dépenses de notre Fonds de riposte sont inférieures au budget, alors qu'en réalité, l'argent de ce fonds ne sera pas dépensé à moins qu'un gouvernement ne décide d'adopter des lois visant à suspendre notre droit à la libre négociation collective. C'est pour cette raison que le Conseil exécutif national a créé le fonds et il sera protégé de façon à être entier lorsque les membres du SCFP en auront besoin.

Tout cela montre que la mise en ordre de nos finances, entreprise depuis dix ans, nous permettra de faire face aux temps difficiles. Le SCFP restera solide pour défendre notre droit à des salaires et à des avantages sociaux acceptables, ainsi qu'à nos emplois et à nos services.

À cette réunion du Conseil exécutif national, nos syndicats élus présenteront leurs conclusions sur notre administration et notre gestion des finances. De même, je vous

ferai part des économies réalisées grâce à notre politique de propriété plutôt que de location d'édifices et de nos progrès quant à la « feuille de route » adoptée pour combler notre passif au chapitre des avantages sociaux futurs non capitalisés.

ÉTATS FINANCIERS POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 30 JUIN 2010

Caisse générale

L'actif total de la Caisse générale au 30 juin 2010 se situait à 115,5 millions de dollars, comparativement à 114,4 millions de dollars au 31 mars 2010. Le solde bancaire au 30 juin 2010 était de 10,8 millions de dollars comparativement à 10,5 millions de dollars au 31 mars 2010. Notre situation de trésorerie comprend 6,4 millions de dollars de liquidités destinés à des fins spécifiques, comme le Fonds pour les édifices régionaux, les indemnités de retraite, la capitalisation des futurs avantages sociaux, le congrès de 2011, les salaires rétroactifs et le remplacement des meubles et du matériel technologique. Au cours du trimestre, nos investissements dans les propriétés se sont poursuivis avec l'achat et la rénovation intérieure de notre édifice de Brandon, les dernières touches apportées au nouvel édifice de Saint-Jean et le début de la rénovation intérieure du nouveau bureau de Halifax acquis l'an dernier.

Le passif total de la Caisse générale s'élevait à 72,7 millions de dollars au 30 juin 2010, comparativement à 71,1 millions de dollars au 31 mars 2010.

Le solde de la Caisse au 30 juin 2010 se situait à 42,8 millions de dollars, comparativement à 43,2 millions de dollars au 31 mars 2010. De ces montants, 6,3 millions de dollars sont réservés à des postes spécifiques (Caisse de participation aux congrès, Fonds de riposte, Fonds de lutte à la privatisation et Fonds pour les édifices régionaux), et 35,3 millions de dollars ont été investis dans les immobilisations. Notre situation financière est toujours aussi solide, comme l'indique le bilan qui montre que notre ratio d'actif total par rapport au passif total est de 1.6:1.

Le déficit d'exploitation (après la provision du Fonds pour les édifices régionaux) pour la première moitié de 2010 s'élève à 4 748 \$. Parce que beaucoup de nos dépenses ont lieu au début de l'année, nous prévoyons un déficit à ce moment-ci de l'exercice. L'activité au cours de la première moitié de l'exercice a donné lieu à une combinaison de revenus plus faibles que prévus, contrebalancés par des dépenses très inférieures au budget.

Le total des revenus est inférieur au budget de 723 000 \$. Notre première analyse indique que les revenus du premier trimestre étaient plus faibles que prévu à cause de grandes négociations qui se sont prolongées, même si les augmentations salariales ont été assez fidèles à nos prévisions. Au cours du deuxième trimestre de 2010, les revenus sont rentrés dans les montants prévus et ont respecté le budget. Toutefois, étant donné le retard des trois premiers mois, nos revenus de capitation sont toujours inférieurs de 1 million de dollars au budget.

En même temps, les dépenses totales pour la période étaient inférieures au budget de 2,3 millions de dollars (2,9 %). Pour beaucoup des catégories inférieures au budget, c'était une question de moment et, pour l'heure, nous ne nous attendons pas à ce que les dépenses demeurent inférieures au budget à mesure que l'année avancera.

Voici quelques écarts significatifs dans les dépenses :

1. Les dépenses consacrées à la lutte à la privatisation ont été **inférieures au budget** de 568 000 \$ pour les six premiers mois. En plus du budget de 2010 de 2,5 millions de dollars, il nous reste 254 000 \$ des années précédentes à dépenser.
2. Les dépenses consacrées au renforcement des divisions provinciales ont été **inférieures au budget** de 303 000 \$, ce qui est dû tout simplement à un écart entre le moment où les dépenses sont budgétées et le moment où les paiements sont faits.
3. Le poste budgétaire du Fonds de riposte a été **inférieur au budget** de 165 000 \$.
4. Les dépenses consacrées aux comités nationaux ont été **supérieures au budget** de 188 000 \$. Nous croyons qu'il s'agit d'une question de moment, car la première réunion tenue au début de l'année était une « rencontre de tous les comités », qui a toujours lieu au début de l'année suivant un congrès.

Passif non capitalisé

Nous continuons à progresser au chapitre du passif des avantages sociaux futurs sur notre bilan. Le passif s'établissait à 39,8 millions de dollars au 30 juin 2010 comparativement à 38,9 millions de dollars au 31 décembre 2009 et à 37,9 millions de dollars au 31 décembre 2009. Selon les états financiers vérifiés du 31 décembre 2009, le passif réel est de 204 millions de dollars, ce qui signifie que 19,5 pour cent du passif est couvert dans nos états financiers.

En 2005, le Conseil exécutif national adoptait une « feuille de route » visant à faire des investissements annuels afin de commencer à capitaliser le passif. Notre « feuille de route » originale prévoyait qu'en 2011, 26,7 pour cent du passif accumulé aurait été capitalisé. Mais le ralentissement des marchés financiers a entraîné des retards dans nos prévisions. Ainsi, dans le budget de cette année, nous avons accru le montant versé chaque année pour capitaliser ce passif. Notre engagement annuel s'élève à 900 000 \$ de plus par année, en hausse de 500 000 \$ par année. Autrement dit, chaque année, nous investissons 900 000 \$ de plus que l'année précédente. En conséquence, notre versement en 2019 sera de 11 580 000 \$. Avec les intérêts composés, nos contributions annuelles nous permettront de mettre de côté plus de 148 millions de dollars par rapport à un passif prévu de 308 millions de dollars, ou 48 pour cent du passif couvert dans nos états financiers en 2019.

Compte tenu du fait que notre objectif est de capitaliser ce passif, nos syndicats élus nous ont demandé d'établir nos prévisions jusqu'en 2029 pour voir si l'engagement annuel accru nous permettra d'atteindre ce but. Nous avons donc fait les calculs. Si notre investissement augmente de 900 000 \$ chaque année, en prévoyant les gains des intérêts composés, selon des prévisions conservatrices, notre provision pour le passif au titre des avantages sociaux futurs devrait s'élever à 426 millions de dollars en 2029. Malheureusement, les actuaires ne nous ont pas fourni les prévisions des obligations au titre des avantages sociaux au-delà de 2019, date à laquelle le passif devrait être de 308 millions de dollars.

En somme, notre passif passera de 204 millions de dollars en 2009 à 308 millions de dollars en 2019. Il augmentera de 50 % en dix ans. Notre capitalisation passera de 40 millions de dollars en 2009 à 426 millions de dollars en 2029. Pendant que le passif devrait croître d'une fois et demie en 10 ans, notre financement sera dix fois plus élevé en 20 ans. Nous devrions être près du but.

Caisse nationale de défense

L'actif total s'élevait à 7,6 millions de dollars, comparativement à 7,2 millions de dollars au 31 mars 2010. Le passif s'établissait à 5,2 millions de dollars, ce qui laisse un solde de 2,3 millions de dollars. Jusqu'à maintenant en 2010, les revenus ont surpassé les dépenses, ce qui donne lieu à un léger surplus pour les six premiers mois de 479 000 \$.

Les programmes à frais partagés approuvés par le Conseil exécutif national pour la première moitié de l'année totalisent 1,8 million de dollars, ce qui équivaut à 80 % du montant du budget annuel de 2,3 millions de dollars. Les dépenses au titre des grandes campagnes d'organisation s'élevaient à 1,2 million de dollars, pendant que les initiatives nationales en matière de stratégie s'établissaient à 696 000 \$. Les dépenses consacrées aux initiatives régionales en matière de stratégie s'élevaient pour leur part à 202 000 \$.

Caisse nationale de grève

L'actif total de la Caisse de grève au 30 juin 2010 s'élevait à 36,9 millions de dollars, comparativement à 34 millions de dollars au 31 mars 2010. Cet actif était formé de 5,6 millions de dollars en liquidités, de 1,7 million de dollars en capitation à recevoir et comptes débiteurs, de 106 000 \$ dus de la Caisse générale et de 29,5 millions de dollars en placements. Au titre du passif, nous avons des comptes créditeurs et des charges à payer de 112 000 \$ et un compte créditeur de 44 000 \$ à la Caisse de défense. Ainsi, au 30 juin 2010, le solde de la Caisse s'établissait à 36,8 millions de dollars, comparativement à 33,6 millions de dollars au 31 mars 2010.

Les revenus de la Caisse de grève, incluant les revenus de placements, étaient de 6,2 millions de dollars. Les dépenses ont totalisé 103 000 \$, ce qui donne lieu à un surplus pour le trimestre de 6,1 millions de dollars.

GRÈVES, LOCK-OUTS ET RÈGLEMENTS

En Ontario, la grève de 42 membres de la section locale 966 a pris fin le 19 juillet 2010. Les chauffeurs de la Croix-Rouge canadienne de Mississauga étaient en grève depuis le 7 juin pour obtenir une première convention collective leur assurant de meilleurs salaires et conditions de travail. La grève s'est terminée avec une bonification des salaires et une réduction de l'échelle salariale, qui passe de 15 échelons à 5.

Au Québec, le 19 juillet, 900 membres de la section locale 375, débardeurs de Montréal, ont été mis en lock-out pendant cinq jours par leur employeur. Les négociations ont repris avec une entente mettant fin au lock-out. Les débardeurs du port de Montréal sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2008. Le 10 septembre dernier, suite au retour à la table de négociations, une entente de quatre ans est intervenue entre les deux parties. L'entente prévoit des augmentations variant de 1,5 % à 2,5 %. Les membres de la section locale 375 sont présentement à voter sur l'entente. Le SCFP est le plus grand syndicat de l'industrie du débardage au Québec. Les débardeurs des ports de Montréal, Québec, Matane, Contrecoeur, Sorel-Tracy, Trois-Rivières et Bécancour sont tous affiliés au SCFP.

Au Nouveau-Brunswick, trois membres de la section locale 4576, employés municipaux de Sainte-Anne-de-Madawaska, ont été mis en lock-out le 16 juin par le conseil du village. La municipalité veut geler les salaires, réduire les avantages sociaux et éliminer des emplois, en plus de s'en prendre à l'ancienneté et à la clause relative aux heures de travail garanties dans la convention collective. La convention collective de la section locale 4576 a pris fin en décembre 2009.

RETARDS DANS LA CAPITATION

Le total des retards pour juin 2010 se situait, le 16 août, à 8 112 191,70 \$, une hausse de 1 006 996,94 \$ ou de 14.17 % par rapport aux retards de mai 2010. Nous continuons à envoyer des lettres de suivi aux sections locales afin de les inciter à nous faire parvenir leurs paiements de capitation à temps. De plus, les membres du personnel de chaque région sont avisés des situations de retards et invités à assurer le suivi avec les sections locales qui leur sont affectées. Cette poursuite active des retards de capitation a porté ses fruits au cours des dernières années. Les retards actuels d'un peu plus de 8 millions de dollars sont typiques pour cette période de l'année et nous pensons revenir à un niveau normal lorsque les sections locales reprendront leurs activités habituelles après la période estivale.

RAPPORT SUR LA TECHNOLOGIE

Le personnel de la technologie poursuit l'amélioration de notre réseau national en l'élargissant afin d'y inclure tous les bureaux et tous les usagers. L'installation et la mise à niveau du nouveau réseau et de l'équipement pour ce projet sont terminées et la moitié des bureaux régionaux fonctionnent maintenant avec ce nouveau réseau. Les autres bureaux régionaux passeront au nouveau réseau à l'automne et l'ancien sera démantelé. L'expansion du réseau est une étape clé dans l'accès à l'ensemble des applications et services pour les membres du personnel du SCFP, peu importe où ils font leur travail.

L'installation du nouveau système de vidéoconférence dans le bureau régional de la Colombie-Britannique est terminée et la formation a été offerte aux usagers du bureau. Nous attendons maintenant l'installation finale des lignes de données pour que le système soit entièrement fonctionnel.

Le Système d'information des ressources humaines (SIRH) continue de progresser et la majeure partie de la configuration et des mises à l'essai est terminée. Les prochaines étapes seront le transfert des données de l'ancien SIRH vers le nouveau et la poursuite de la mise à l'essai. Ce projet est le résultat d'un effort de collaboration entre les RH, la comptabilité, la technologie et notre fournisseur, Avanti. La mise à niveau du Système d'information des sections locales (SISL) est aussi en cours pour l'intégrer au nouveau système de capitation et au SICC et le connecter à son système compagnon au Québec (Maurice). Une bonne partie du travail de conception du SISL est terminé et ses composantes sont en cours de développement.

Les progrès se poursuivent aussi sur la nouvelle conception du site Web du SCFP et l'équipe se concentre sur la définition de la direction et des besoins du site Web pour le SCFP, ainsi que les divers groupes d'usagers : membres, personnel, public et médias.

Enfin, le différend entre le SCFP et Bridgetech (notre fournisseur de technologie en 2001) a pris un tournant crucial et en est à l'étape finale. De nombreux membres et employés se souviendront qu'en décembre 2001, nous avons découvert plusieurs irrégularités financières commises par Bridgetech, dont nous avons retenu les services pour répondre à nos besoins technologiques, tant logiciels que matériels. Bridgetech a depuis cessé d'exister, mais nos luttes judiciaires se sont poursuivies avec ses propriétaires.

Après la découverte des irrégularités financières, nous avons mis fin à nos relations avec ce fournisseur et avisé les autorités. Nous avons aussi développé nos propres services de technologie à l'interne. Toutefois, après avoir mis fin à nos relations avec l'entreprise, des accusations ont été portées contre Bridgetech et ses propriétaires, qui ont à leur tour poursuivi le SCFP pour non-respect des ententes de location.

La poursuite contre le SCFP a pris fin lorsque le syndicat a gagné. Cette victoire met fin pour de bon aux réclamations juridiques contre le SCFP par Bridgetech. Nous pourrions récupérer les frais de cette bataille et la saga se poursuivra encore un peu pendant que les tribunaux déterminent le montant auquel a droit le SCFP. En même temps, nous avons une demande reconventionnelle contre l'entreprise pour récupérer une partie des pertes financières dues aux pratiques d'affaires illégales de Bridgetech.

PROPRIÉTÉS ET BAUX

En 2003, nous avons décidé d'être propriétaires de nos édifices à bureaux au lieu de les louer. Grâce à cette politique, le SCFP possède maintenant 15 propriétés partout au pays, un terrain à Victoria pour un futur bureau et 9 ententes de location-achat au Québec. Comme je l'ai mentionné dans de nombreux rapports et exposés aux membres, non seulement cette politique nous permet-elle d'économiser, elle a aussi amélioré notre situation financière en augmentant notre actif. Et, ce qui est tout aussi important, elle a suscité une très grande fierté parmi les membres de notre organisation en plus d'accroître la visibilité du syndicat dans les communautés où nous vivons et travaillons. Je dis cela depuis un certain temps maintenant, mais quels sont les chiffres réels? Combien cette politique nous a-t-elle permis d'économiser au cours des dernières années? Ces questions m'ont été posées, avec raison, à notre dernière réunion du Conseil exécutif national.

En calculant le nombre de pieds carrés de chacun des bureaux que nous possédons, multiplié par le loyer du marché actuel dans chacune des communautés, nous arrivons au montant que nous devrions payer en loyer. Si nous soustrayons ce montant de nos frais d'amortissement pour nos immobilisations et du coût des emprunts, nous arrivons au montant que nous économisons en ne payant pas de loyer. Pour 2010, ces économies s'élèvent à 1 million de dollars.

Propriétés

Les rénovations intérieures du nouveau bureau régional de l'Atlantique à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, devraient être terminées vers la mi-septembre, avec occupation prévue pour le 15 septembre. La conception des rénovations majeures permet à l'édifice de se qualifier pour une norme LEED or en vertu du programme LEED-Canada pour l'aménagement des intérieurs commerciaux. Le projet respecte ses échéances et son budget.

À Toronto, notre offre de location avec option d'achat pour une propriété sur Commerce Valley Drive à Markham a été acceptée. Le bail de 15 ans pour cet espace de 68 010 pieds carrés commencera le 1^{er} mai 2011 et comprend une option d'achat qui peut être exercée en tout temps au cours des trente-six premiers mois du bail, à un prix d'achat établi de 225 \$ le pied carré (15 302 250 \$). Nous planifions présentement la rénovation de cette propriété afin qu'elle réponde aux besoins de la région de l'Ontario.

Baux

Le bail du bureau de Kenora en Ontario a été renouvelé pour une autre période de cinq ans, jusqu'au 31 mars 2015.

Le bail du bureau de Grande Prairie en Alberta a été renouvelé pour trois autres années, jusqu'au 31 août 2013.

Le bureau de Windsor a changé de lieu, passant d'un centre commercial à un complexe de bureaux en août. Les nouveaux locaux de 4 555 pieds carrés, avec un bail de cinq ans, ont été considérablement modifiés pour répondre aux besoins du SCFP et ces améliorations incluent plusieurs caractéristiques d'économie d'énergie.

La construction des améliorations intérieures du nouveau bureau de Hamilton est maintenant en cours et l'occupation est prévue pour le 1^{er} novembre. Le nouveau bail de cinq ans prévoit que, sur le coût total des améliorations locatives estimé à 270 000 \$, le propriétaire contribuera 198 000 \$. Des composantes vertes et écoénergétiques ont été intégrées à la conception des améliorations intérieures.

À Burnaby, en Colombie-Britannique, nous avons acquis des locaux additionnels au premier étage le 1^{er} septembre 2010.

Nous explorons les possibilités de renouvellement de bail ou de déménagement pour les bureaux qui suivent : Thunder Bay, Ontario (échéance le 20 février 2011); Peel, Ontario (échéance le 30 avril 2011); London, Ontario (échéance le 31 mai 2011); Sault Ste-Marie, Ontario (échéance le 31 mai 2011); Sudbury, Ontario (échéance le 30 juin 2011); Red Deer, Alberta (bail en occupation après terme); Kelowna, Colombie-Britannique (échéance le 30 septembre 2010); et Terrace, Colombie-Britannique (échéance le 31 juillet 2011).

CONGRÈS NATIONAL ET AUTRES CONFÉRENCES

La Rencontre du secteur de la santé aura lieu du 20 au 22 octobre 2010 au Centre des congrès de Victoria, en Colombie-Britannique. Nous avons réservé des chambres à l'hôtel Fairmont Empress, à côté du Centre des congrès. Les délégués peuvent s'inscrire en ligne à <http://scfp.ca/soins-de-sante/rencontre-du-secteur-de-la-sant-du-scfp>.

La planification de la Rencontre du secteur municipal à Toronto, en février prochain, est en cours. Le Centre Sheraton de Toronto a été réservé et les documents d'inscription seront envoyés sous peu aux sections locales.

Notre prochain congrès national aura lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique, du 31 octobre au 4 novembre 2011.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Série d'apprentissage destinée aux délégués syndicaux

Les derniers modules de la Série d'apprentissage pour les délégués syndicaux sont terminés et ils seront mis à l'essai dans le cadre de différents cours offerts dans les régions cet automne et cet hiver.

Nous sommes en train de produire un dépliant qui décrira chaque module et précisera les exigences pour l'obtention d'un certificat et d'une épinglette. Voici la liste des modules pour la formation des délégués syndicaux :

Modules obligatoires :

- Être l'allié de l'égalité
- Créer un lieu de travail adapté
- Mesures disciplinaires et congédiements
- Règlement de griefs
- Représentation des membres auprès de la direction
- Le pouvoir aux délégués syndicaux!

Choisir 7 des modules suivants, dont au moins 3 marqués d'un astérisque (*) :

- Faire valoir votre cause
- *S'opposer à l'homophobie au travail
- *S'opposer au racisme au travail
- Résolution de conflits 101
- *Créer l'égalité hommes-femmes
- Créer un lieu de travail sans harcèlement
- *Délégués syndicaux et personnes handicapées
- Les délégués syndicaux prennent le virage vert
- Ce que les délégués syndicaux doivent savoir sur la santé et la sécurité
- *Apprendre à connaître les Premières Nations
- Médiation de conflits entre membres
- Mobiliser votre lieu de travail
- Prendre des notes
- Ce que les délégués syndicaux doivent savoir sur l'arbitrage
- Gagner un grief sans recourir à l'arbitrage
- Sujets chauds et enjeux actuels – en commençant par un module sur la lutte à la privatisation

Nous sommes très heureux du nouveau manuel des délégués syndicaux. Une version provisoire sera mise à l'essai par les membres et le personnel au début de l'automne.

Membres-animateurs

Une session de formation combinée doit avoir lieu au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta en novembre pour permettre aux membres-animateurs de se familiariser avec les différents modules.

Atelier à l'intention des agents financiers

Nous sommes heureux d'annoncer que la révision de l'atelier à l'intention des agents financiers est maintenant terminée. Il y a désormais beaucoup moins de papier et les directives pour accomplir une tâche très complexe sont plus claires. De plus, les grands livres sont efficaces et on peut les télécharger à partir de scfp.ca.

Atelier sur la planification de la retraite

Le nouvel atelier sur la planification de la retraite sera prêt à être piloté cet automne.

Changements de personnel

La consœur Lise Gray prend sa retraite comme agente principale au bureau national après 28 ans de service au SCFP. Son génie technologique nous manquera particulièrement, tout comme son engagement à défendre l'éducation en français. Merci aussi à la consœur Lise d'avoir tenu les rênes de la direction générale cet été. Nous accueillons maintenant la consœur Susan Ruffo qui assume les fonctions de directrice générale depuis le 7 septembre.

ADMINISTRATION DU RÉGIME DE RETRAITE

Les fiduciaires ont rencontré les constituants le 9 septembre pour leur assemblée annuelle afin de discuter du résultat final de l'évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2010 et d'autres activités du régime de retraite des employés du SCFP.

Les syndicats surveillent toujours de près le rendement des placements du régime de retraite du SCFP. Le rendement du régime est inférieur à l'indice de référence (*norme établie par le marché par rapport au rendement d'autres régimes*) mais supérieur à la médiane (*valeur moyenne*) pour les régimes de retraite au Canada au deuxième trimestre de 2010. Le ratio de solvabilité a considérablement diminué depuis le 1^{er} janvier 2010 et était estimé à 88,3 % au 1^{er} août 2010. La diminution du régime est due principalement au rendement défavorable des placements de la caisse.

Le site Web du Régime de retraite des employés du SCFP – www.rres.ca – a dernièrement été mis à jour avec le rapport de 2009 aux membres, qui inclut les états financiers de 2009 et la brochure des membres.

Le rapport annuel 2009 a été envoyé par la poste à tous les participants actifs au régime en juin 2010 ainsi qu'à tous les retraités en août 2010.

Trois, et peut-être quatre séminaires sur la pré-retraite auront lieu à l'automne 2010 à l'intention des participants au régime admissibles et de leurs conjoints. Cette année, ils se tiendront à Halifax, Toronto et Montréal et aborderont des sujets comme l'adaptation psychologique à la retraite, les prestations de retraite et avantages sociaux et la planification financière.

Décès

C'est avec tristesse que nous soulignons le décès des personnes suivantes :

M. Raymond Desrochers – conjoint de la retraitée Sandra Sorensen – 26 avril 2010

M. Charles Ravizza, conjoint de la retraitée Anne Ravizza (Division du transport aérien) – 23 mai 2010

Le confrère George Cole, retraitée, bureau régional de la C.-B. – 6 juin, 2010

La consœur Elva (Ginger) Dunkley, retraitée, bureau régional de la C.-B – 8 juillet 2010

Retirement

Le confrère Dennis Lewycky, bureau régional du Manitoba – 1^{er} juillet 2010

La consœur Lynne Beattie, bureau de Hamilton – 1^{er} juillet 2010

Le confrère Richard Gauthier, bureau de Cornwall – 1^{er} septembre 2010

Le confrère Merdith McDonald, bureau d'Ottawa – 1^{er} octobre 2010

Le confrère Michel Sauvé, bureau de North Bay – 1^{er} novembre 2010

La consœur Jean Gordon, bureau de Kingston – 1^{er} novembre 2010

La consœur Laura Moore, bureau de Windsor – 1^{er} novembre 2010

La consœur Tammy Simonds, bureau de Victoria – 1^{er} janvier 2011

Le confrère Jim Swaok, bureau national – 1^{er} janvier 2011

CONCLUSION

Comme je le signalais dans mon introduction, le SCFP maintient sa solidité financière et est prêt à faire face aux défis qui l'attendent. À plusieurs égards, il est gratifiant d'avoir pu préserver la force du syndicat. Comme je l'ai dit, nous pouvons continuer à défendre nos conventions collectives, nos droits et nos emplois.

Ces facteurs sont sûrement responsables de la grande réputation de notre syndicat parmi nos membres mais également au sein d'autres syndicats. Cette réputation a joué dans le choix qu'ont fait les 500 chauffeurs d'autobus de la ville de Laval au Québec qui, jusqu'à tout récemment, étaient représentés par la Centrale des Syndicats du Québec (CSN). Le 13 septembre dernier, ils ont voté à 88,5 % lors de la tenue d'un scrutin secret en faveur d'une adhésion au SCFP. Je tenais à les saluer et leur souhaiter la bienvenue dans notre grande famille.

Nous continuons aussi à lutter en faveur de la justice sociale et de l'égalité et contre la privatisation pour assurer le dynamisme des collectivités et protéger l'intérêt des travailleurs. Et je suis particulièrement fier que nous puissions poursuivre notre bon travail international.

En août, nous avons contribué 50 000 \$ aux efforts de secours pour le Pakistan. La dévastation qui frappe le peuple pakistanais ne cesse de prendre de l'ampleur et j'incite toutes les sections locales du SCFP à appuyer les efforts de financement entrepris pour aider ces gens.

Aussi, au moment de rédiger le présent rapport, je me prépare à diriger une délégation du SCFP en Colombie au cours de la première semaine de septembre pour assister à la réunion de la région inter-Amériques (IAMREC) de l'Internationale des services publics. À cette réunion, les membres du SCFP collaboreront avec d'autres syndicats du secteur public des Amériques à l'élaboration d'un plan d'action visant à sauver les services publics. De plus, il y aura une réunion spéciale des affiliés qui participent aux efforts de reconstruction en Haïti et nous aiderons directement notre syndicat affilié en Haïti. Et, en décembre, le SCFP enverra une délégation de membres au Mexique pour participer, encore une fois, aux discussions de l'ONU sur les changements climatiques et faire pression en faveur de la conclusion d'un accord contraignant dans le dossier des changements climatiques.

Ainsi, ici au pays, et plus particulièrement au bureau national, nous souhaitons une longue et heureuse retraite au confrère Jim Swaok. Jim a annoncé son intention d'accrocher en permanence son écriteau « Parti à la pêche » et de prendre sa retraite le 31 décembre 2010, après presque 40 années de militantisme au service des membres du SCFP. Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier Jim pour son solide leadership et pour l'appui qu'il a accordé à tous les membres du personnel d'un bout à l'autre du pays au cours des trois dernières années à titre de directeur général de l'organisation et des services régionaux. Et je veux aussi lui dire merci pour son amitié, son soutien et tous les conseils qu'il nous a prodigués, à Paul et à moi. Je sais que Jim profitera pleinement du temps qu'il pourra passer avec sa famille.

Enfin, je veux accueillir chaleureusement ma nouvelle adjointe exécutive, la consœur Pat Daley, entrée en fonction à mon bureau le 2 septembre. Pat compte de nombreuses années de service à titre d'agente des communications en Ontario. Je sais que son expérience et ses connaissances manqueront à la région de l'Ontario, mais je suis très heureux qu'elle serve les membres du SCFP dans ses nouvelles fonctions à mon bureau. Pat remplace la consœur Pam Beattie, passée au bureau du confrère Paul pour relever de nouveaux défis. Je sais que tout le monde se joindra à moi pour souhaiter la bienvenue à la consœur Pat et dire merci à Pam.

Respectueusement soumis,

Le secrétaire-trésorier national,

CLAUDE GÉNÉREUX

:pmc/sep491